

## 20<sup>e</sup> colloque du Réseau

### Portrait sur la légalisation du cannabis et la décriminalisation des drogues illicites

Joliette, 11 décembre 2024 – En novembre, Le Réseau a tenu son 20<sup>e</sup> colloque au Club de golf Montcalm, réunissant une centaine de participants du nord de Lanaudière pour discuter des effets de la légalisation du cannabis au Québec et de la décriminalisation des drogues illicites. M. Robert Peterson de la direction de santé publique de Lanaudière a présenté des données encourageantes, notamment une baisse de 5 % de la consommation chez les jeunes de 15 à 20 ans depuis 2018. Et bien que le nombre de consommateurs ait augmenté de 5,4 % entre 2018 et 2022, il a reculé de 2 % en 2023.

#### **Le Réseau : un acteur de premier plan dans le nord de Lanaudière**

Engagé dans la prévention, la réinsertion sociale et la prévention de la rechute, Le Réseau adopte une approche de réduction des méfaits pour atténuer les impacts négatifs liés à la consommation de substances psychoactives, tant pour les personnes utilisatrices que pour leur entourage. Grâce au Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis (FPRMC), financé par les profits de la SQDC, de nouveaux services ont vu le jour, et les interventions existantes se sont intensifiées. De plus, l'augmentation des rencontres individuelles révèle que les usagers se sentent désormais plus à l'aise d'aborder leur consommation et d'accepter de l'aide.

#### **Évolution des politiques sur les drogues au Québec**

M. Serge Brochu, professeur émérite à l'école de criminologie de l'Université de Montréal et chercheur à l'institut universitaire sur les dépendances, a présenté l'évolution des politiques et les limites de la prohibition et de la répression de l'usage de substances psychoactives; notamment son inefficacité générale, malgré des coûts élevés, l'absence de contrôle quant à la qualité et la puissance des substances, ainsi que la contamination de celles-ci, résultant en de milliers de décès évitables.

« Quelle que soit la politique adoptée, elle doit s'inscrire dans une approche de santé publique, de respect des droits humains et de justice sociale. Il est primordial de donner la parole aux usagers, d'éliminer la stigmatisation entourant l'usage des substances et de construire des ponts entre les usagers et les services. », souligne-t-il.

#### **La stigmatisation, un enjeu de taille**

L'événement s'est terminé par une table ronde permettant aux organismes du nord de Lanaudière de partager les réalités et les enjeux dans leurs milieux (santé, éducation, communautaire, etc.). L'un des principaux constats qui ont été soulevés est qu'il reste encore beaucoup de stigmatisation envers l'usage de substances. Cela crée un frein à la demande d'aide en raison de la crainte du jugement et de la honte ressentie.

#### **Source :**

Maude Jetté / CB Communications  
579 766-1824  
mjette@cbcommunication.ca